

80 ANS DE COMBAT, 80 ANS D'HISTOIRE... ET PUIS S'EN VA

• Nice, le 15 septembre 2025

Dès 1943 Le Conseil National de la Résistance (CNR) réfléchit à l'avenir de la presse après la libération l'idée rompre avec la presse collaborationniste, trop liée aux financiers et aux intérêts privés, et garantir une presse indépendante, démocratique et pluraliste. En mars 1944 est notamment adopté au programme du CNR la mise en place de règles pour limiter la mainmise des puissances d'argent sur les médias.

Épuration et interdictions : les journaux ayant collaboré avec Vichy ou l'occupant sont interdits et leurs biens confisqués. Leurs titres et leurs imprimeries passent à de nouveaux journaux issus de la résistance.

Loi Bichet (2 avril 1947) : votée dans l'esprit du CNR, elle organise la distribution de la presse. Principe fondamental d'égalité de traitement entre tous les journaux, petits ou grands, quels que soient leurs moyens financiers. Elle empêche les groupes puissants de monopoliser la diffusion.

Limitation de la concentration : dans les années 1944-1945 des ordonnances interdisent la mainmise de grands groupes privés sur plusieurs titres à la fois. L'objectif est d'éviter qu'un seul financier ou industriel contrôle l'information.

Statut de la presse comme Bien Public :

la presse est pensée comme un service essentiel à la démocratie pas seulement une marchandise. Les aides publiques (aides au papier, à la distribution, tarifs postaux réduits...) visent à garantir la survie des journaux indépendants et à ne pas enrichir des actionnaires (déjà milliardaires)...

De là, naît *Nice Matin* le 15 septembre 1945, issu de l'élan de la résistance sur les cendres d'un journal clandestin nommé *Combat*. *Nice Matin* absorbe en 1949 *l'espoir* puis *Corse Matin* en 1976 et *Var Matin*

en 1999. Le Groupe *Nice Matin* se fait rapidement la grande voix de la Côte d'Azur et de la Corse. Pendant des décennies, ces journaux s'imposent comme une institution locale, compagnon quotidien de milliers de lecteurs. En 2014, face à la faillite organisée par Hersant Média, les salariés se battent et sauvent leur journal en montant une SCIC, une première dans la presse française. Mais depuis l'arrivée de **Xavier Niel**, tout s'effondre, le journal se vide de son essence, avec pour seul objectif la baisse des coûts au travers de la réduction drastique de la masse salariale à coup de plans de départ.

Depuis 5 ans, l'actionnaire préfère privilégier une vision financière à court terme plutôt qu'une véritable stratégie à long terme. Les derniers choix industriels, motivés par des économies de bouts de ficelle, ignorent totalement la réalité du terrain, du début de la chaîne de production jusqu'à la livraison. Résultat : nos clients sont pénalisés, la qualité de l'information est dégradée, la sécurité des travailleurs est mise en danger, et ce sont nos emplois, nos conditions de travail et l'avenir même de l'entreprise qui sont sacrifiés.

Le centre d'impression, pièce maîtresse depuis toujours de la fabrication des journaux, garant d'un tirage de qualité et d'une distribution fiable, est aujourd'hui menacé de disparition.

La politique d'austérité atteint son paroxysme avec la décision de délocaliser l'impression à Vitrolles. Il n'aura fallu que 5 ans à Xavier Niel pour balayer 80 ans d'histoire d'un simple revers de main. Et, comble du mépris, la direction locale ose se pavaner fièrement autour d'un prétendu anniversaire...

La CSTN-CGT dit stop à ce mépris envers l'histoire et les salariés. Elle exige que M. Anthony Mareek vienne annoncer officiellement la fin de l'imprimerie dans les Alpes-Maritimes.

EN CE TRISTE JOUR D'ANNIVERSAIRE, PAS DE JOURNAUX, NI PAPIER... NI NUMÉRIQUE
Le bureau de la CSTN



**Il n'aura fallu que 5 ans à
Xavier Niel pour balayer
80 ans d'histoire d'un simple
revers de main.**